

Université Bishop's
États financiers
au 30 avril 2024

Université Bishop's
États financiers
au 30 avril 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 27

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

Aux membres du conseil d'administration de
Université Bishop's

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Université Bishop's (ci-après « l'Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2024 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Sherbrooke
Le 27 septembre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

Université Bishop's

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ajustement relatif aux avantages sociaux	42 900	(112 300)					42 900	(112 300)
Amortissement du régime de retraite	1 177 115	1 173 499					1 177 115	1 173 499
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés					(379 592)	(38 339)	(379 592)	(38 339)
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme					(169 330)	36 555	(169 330)	36 555
	71 617 778	64 242 145	11 642 738	10 838 691	9 972 441	9 758 052	93 232 957	84 838 888
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	9 693 218	10 099 677	-	-	(2 562 142)	(3 572 334)	7 131 076	6 527 343

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(39 335 131)	(44 855 501)			54 111 953	48 469 180	14 776 822	3 613 679
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	9 693 218	10 099 677			(2 562 142)	(3 572 334)	7 131 076	6 527 343
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	1 471 500	4 635 800					1 471 500	4 635 800
Virements interfonds (note 4)	(9 042 592)	(9 215 107)			9 042 592	9 215 107		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(37 213 005)	(39 335 131)	-	-	60 592 403	54 111 953	23 379 398	14 776 822

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	7 131 076	6 527 343
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 690 084	7 383 502
Amortissement d'autres actifs	2 125	2 125
Amortissement des frais de financement reportés	22 768	21 226
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(4 714 168)	(4 365 523)
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(379 592)	(38 339)
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme	(169 330)	36 555
Avantages sociaux futurs (note 14)	34 741	(616 406)
	<u>9 617 704</u>	<u>8 950 483</u>
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif		
Débiteurs et autres sommes à recevoir	39 833	5 617 680
Frais payés d'avance	(333 977)	(59 825)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	(1 181 972)	2 432 130
Produits reportés	(501 647)	(227 517)
Apports reportés	(933 118)	(658 915)
	<u>(2 910 881)</u>	<u>7 103 553</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>6 706 823</u>	<u>16 054 036</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	3 500 000	(5 000 000)
Placements	9 900	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 735 460)	(14 503 804)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(6 225 560)</u>	<u>(19 503 804)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des dettes bancaires	(1 655 548)	(1 863 715)
Coûts de transaction relatifs à la dette à long terme	(27 591)	(33 266)
Emprunts à long terme	4 840 628	5 913 272
Remboursements d'emprunts à long terme	(5 637 667)	(5 282 857)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	6 107 490	6 286 256
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>3 627 312</u>	<u>5 019 690</u>
Augmentation nette de l'encaisse	<u>4 108 575</u>	<u>1 569 922</u>
Encaisse au début	8 567 243	6 997 321
Encaisse à la fin	<u>12 675 818</u>	<u>8 567 243</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Situation financière
 au 30 avril 2024

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	12 675 818	8 567 243					12 675 818	8 567 243
Dépôts à terme	15 500 000	19 000 000					15 500 000	19 000 000
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	10 398 327	9 155 236	164 378	4 015	12 491 092	12 677 719	23 053 797	21 836 970
Frais payés d'avance	1 381 161	1 031 979	116 709	131 914			1 497 870	1 163 893
Instrument financiers dérivés					1 180 843	801 251	1 180 843	801 251
	39 955 306	37 754 458	281 087	135 929	13 671 935	13 478 970	53 908 328	51 369 357
Long terme								
Avances interfonds, sans intérêt			10 351 690	11 301 947	28 811 012	24 545 244		
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)					61 832 316	63 088 976	61 832 316	63 088 976
Placements	4 000	13 900					4 000	13 900
Immobilisations corporelles (note 7)					159 211 235	157 596 702	159 211 235	157 596 702
Immobilisations incorporelles (note 8)					3 244 810	3 332 184	3 244 810	3 332 184
Autres actifs					20 431	22 556	20 431	22 556
	39 959 306	37 768 358	10 632 777	11 437 876	266 791 739	262 064 632	278 221 120	275 423 675

Université Bishop's

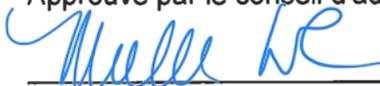
Situation financière

au 30 avril 2024

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF								
Court terme								
Dettes bancaires (note 9)					14 497 719	16 153 267	14 497 719	16 153 267
Créiteurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	6 113 861	7 422 144	461 404	333 385	1 899 161	2 419 086	8 474 426	10 174 615
Produits reportés	4 092 698	4 594 345					4 092 698	4 594 345
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					5 921 155	5 637 667	5 921 155	5 637 667
	10 206 559	12 016 489	461 404	333 385	22 318 035	24 210 020	32 985 998	36 559 894
Long terme								
Dus interfonds, sans intérêt	39 162 702	35 847 191						
Apports reportés (note 12)			10 171 373	11 104 491			10 171 373	11 104 491
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)					119 431 237	118 037 915	119 431 237	118 037 915
Dette à long terme (note 11)					64 450 064	65 704 744	64 450 064	65 704 744
Passif au titre des prestations définies (note 14)	27 803 050	29 239 809					27 803 050	29 239 809
	77 172 311	77 103 489	10 632 777	11 437 876	206 199 336	207 952 679	254 841 722	260 646 853
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Déficit non affecté	(37 213 005)	(39 335 131)					(37 213 005)	(39 335 131)
Investis en immobilisations					60 592 403	54 111 953	60 592 403	54 111 953
	(37 213 005)	(39 335 131)	-	-	60 592 403	54 111 953	23 379 398	14 776 822
	39 959 306	37 768 358	10 632 777	11 437 876	266 791 739	262 064 632	278 221 120	275 423 675

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Bishop's a été fondée en 1843, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, sous le nom de Collège Bishop's. L'établissement a obtenu le statut d'université en 1853 en tant qu'Université du Collège Bishop's, puis a adopté le nom d'Université Bishop's (ci-après l'« Université ») en 1958. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire, la recherche et le service communautaire. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, est exemptée des impôts.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement comprend l'enseignement, le soutien académique et administratif, les services aux étudiants ainsi que les entreprises auxiliaires, telles que les résidences et les services alimentaires, le centre sportif, le théâtre et le stationnement, sans aucune affectation d'origine externe.

Fonds avec restrictions

Les fonds avec restrictions comprennent les montants reçus par l'Université faisant l'objet d'une affectation d'un donateur ou d'autres affectations d'origine interne ou externe, et servent principalement au soutien des bourses et des services aux étudiants, à l'enrichissement académique et aux activités de recherche.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations comprend les fonds dépensés au titre des actifs à long terme, notamment les immobilisations corporelles et certains placements.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de certaines dettes à long terme pour lesquelles l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre de frais d'intérêts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financés dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice au fonds d'immobilisations.

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Constatation des produits

Apports et subventions

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Autres produits

Autres que les apports et les subventions, les produits de l'Université proviennent principalement des droits de scolarité et autres frais étudiants, des services aux étudiants et des produits des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre à ses employés admissibles :

- Un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein ») (ci-après le « régime de retraite »);
- Un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite (« SERP ») pour les employés à temps plein.

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier.

Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime facultatif à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles. Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes prescrites par le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Mobilier, matériel roulant, logiciels	5 ans
Équipement	5, 10 ou 15 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque	10 ans

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les améliorations majeures aux bâtiments en cours seront amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25, 30 ou 40 ans lorsqu'elles seront complétées.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

3 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Intérêt sur la dette à long terme	2 247 647	1 889 817
Intérêt sur la dette à court terme	371 938	362 240
	<u>2 619 585</u>	<u>2 252 057</u>

4 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, l'Université a transféré 3 533 377 \$ (3 275 592 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les décaissements nets liés aux immobilisations corporelles, au remboursement de la dette à long terme et au paiement des intérêts sur la dette à long terme, et a transféré 5 509 215 \$ (5 939 515 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations à titre de réserve pour des acquisitions d'actifs et des rénovations futures.

5 - AIDE GOUVERNEMENTALE

Chaque année, le MES soutient financièrement certains projets d'immobilisations de l'Université dont la forme de financement est finalisée à une date ultérieure. Les montants interfonds dus provenant respectivement des fonds de fonctionnement et d'immobilisations ou étant destinés à ces fonds comprennent donc des dépenses en immobilisations et des intérêts sur le financement temporaire encourus d'un montant de 2 529 640 \$ (1 214 125 \$ au 30 avril 2023), dont le financement n'a pas encore été reçu ou finalisé par le MES.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2024

6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Subvention - MES	5 451 594	2 857 420
Droits de scolarité	1 361 565	2 127 053
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	1 947 351	483 067
Autres	1 637 817	3 687 696
	<u>10 398 327</u>	<u>9 155 236</u>
Fonds avec restrictions		
Autres	164 378	4 015
Fonds d'immobilisations		
Subvention - MES	73 078 427	72 911 827
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	196 337	213 915
Autres apports	1 048 644	2 640 953
	<u>74 323 408</u>	<u>75 766 695</u>
Moins : Subventions du MES encaissables à plus d'un an	(60 611 681)	(61 436 208)
Moins : Apports de la Fondation de l'Université Bishop's et autres contributions encaissables à plus d'un an	<u>(1 220 635)</u>	<u>(1 652 768)</u>
	<u>12 491 092</u>	<u>12 677 719</u>
	<u>23 053 797</u>	<u>21 836 970</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	381 444		381 444	381 444
Aménagements de terrains	4 579 307	2 649 603	1 929 704	1 765 783
Bâtiments	79 641 657	34 241 805	45 399 852	45 823 584
Améliorations majeures aux bâtiments	125 745 943	28 150 355	97 595 588	97 622 760
Améliorations majeures aux bâtiments en cours	7 132 149		7 132 149	5 548 428
Mobilier, équipement, matériel roulant, équipement informatique	11 482 123	5 589 490	5 892 633	5 598 900
Documents de bibliothèque	1 941 138	1 061 273	879 865	855 803
	<u>230 903 761</u>	<u>71 692 526</u>	<u>159 211 235</u>	<u>157 596 702</u>

Le poste Créditeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 1 880 546 \$ (2 398 763 \$ au 30 avril 2023) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Coût	Amortis- sement cumulé	
\$	\$	\$
Documents de bibliothèque	6 246 943	2 880 454
Logiciels	1 340 111	364 356
	<u>7 587 054</u>	<u>3 244 810</u>
	3 366 489	2 717 487
	975 755	614 697
	<u>4 342 244</u>	<u>3 332 184</u>

9 - DETTES BANCAIRES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Acceptations bancaires	10 436 000	11 276 000
Emprunts	4 061 719	4 877 267
	<u>14 497 719</u>	<u>16 153 267</u>

L'Université disposait d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 44 000 000 \$ au 30 avril 2023 qui était inutilisée. Au 30 avril 2023, le montant maximum autorisé par le MES pour cette facilité de crédit était nul. Cette facilité de crédit a été annulée au cours de l'exercice.

L'Université dispose également d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 10 436 000 \$ (11 276 000 \$ au 30 avril 2023) sous forme d'acceptations bancaires dans le cadre du financement des résidences étudiantes (Paterson, Abbott et Munster). 2 051 000 \$ portent intérêt au taux CORRA plus 0,595 % (5,02 %), 3 120 000 \$ portent intérêt au taux CORRA plus 1,135 % (5,01 %) (a) et 5 265 000 \$ portent intérêt au taux des acceptations bancaires plus les frais d'estampillage applicables (6,05 %) (b). Au 30 avril 2023, ces facilités de crédit portaient intérêt au taux des acceptations bancaires plus les frais d'estampillage applicables (5,25 %, 5,80 % et 5,68 % respectivement au 30 avril 2023).

Ces acceptations bancaires sont liées à des ententes de swaps de taux d'intérêt venant à échéance en septembre 2028, juillet 2034 et août 2036 respectivement. Selon ces ententes, des paiements ou des encaissements pour la différence entre les taux d'intérêt fixes de 5,13 %, de 1,52 % et de 2,72 % respectivement (5,42 %, 1,81 % et 2,72 % respectivement au 30 avril 2023) et les taux variables basés sur les acceptations bancaires plus les frais d'estampillages respectifs de 0,30 %, de 0,85 % et de 0,75 % sont effectués.

De plus, le MES a autorisé un montant maximal de 25 439 000 \$ pour le financement temporaire d'acquisitions d'immobilisations subventionnées par le MES qui devra être conclu auprès de Financement Québec au nom de l'Université (28 581 000 \$ au 30 avril 2023), renouvelable chaque année par voie d'emprunts, portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (4,95 %; 4,51 % au 30 avril 2023) et dont un montant de 4 061 719 \$ est utilisé au 30 avril 2024 (4 877 267 \$ au 30 avril 2023).

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit, d'un montant autorisé de 25 635 204 \$, au même taux d'intérêt et renouvelable en mai 2025.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

9 - DETTES BANCAIRES (suite)

- (a) Le taux de cet emprunt renvoie à un taux interbancaire assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence. Conséquemment, le taux d'intérêt de référence stipulé initialement dans la convention d'emprunt (CDOR) a été remplacé par un taux de référence alternatif (CORRA). L'Université a choisi d'appliquer la mesure de simplification facultative permettant de comptabiliser les modifications d'un instrument d'emprunt découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence comme si elles n'étaient pas substantielles et de ne pas les traiter comme une extinction de l'instrument d'emprunt initial.
- (b) Le taux de cet emprunt renvoie à un taux interbancaire assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence. Conséquemment, le taux d'intérêt de référence stipulé dans la convention d'emprunt sera remplacé par un taux de référence alternatif.

10 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 898 586	7 128 453
Vacances et heures supplémentaires à payer	<u>215 275</u>	<u>293 691</u>
	6 113 861	7 422 144
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	461 404	333 385
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>1 899 161</u>	<u>2 419 086</u>
	<u>8 474 426</u>	<u>10 174 615</u>

11 - DETTE À LONG TERME

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$

Service de la dette assuré par l'Université

Pour financer les rénovations de la résidence Kuehner :

Emprunt à terme, 3,44 %, remboursable par versements mensuels de 21 333 \$ en capital, renouvelable en juillet 2028 (a)	4 928 000	5 184 000
---	-----------	-----------

Service de la dette assuré par le Gouvernement du Québec

Les subventions d'investissement du MES sont autorisées en vertu du Plan quinquennal d'investissements de l'Université (PQI) et sont financées par le Gouvernement du Québec en vertu d'emprunts publics effectués au nom de l'Université (obligation garantie par une subvention). Le Gouvernement du Québec assure donc la gestion, l'administration et le service de la dette à long terme présentée ci-après :

Emprunt à terme dont le capital est de 1 020 000 \$ (1 080 000 \$ au 30 avril 2023), 2,70 %, remboursable par versements annuels de 60 000 \$ en capital, renouvelable en juin 2032	941 585	1 038 467
---	---------	-----------

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Emprunt à terme dont le capital est de 2 040 000 \$ (2 160 000 \$ au 30 avril 2023), 3,23 %, remboursable par versements annuels de 120 000 \$ en capital, renouvelable en juin 2034	1 863 651	2 082 716
Emprunt à terme dont le capital est de 7 272 878 \$ (8 210 324 \$ au 30 avril 2023), 2,13 %, remboursable par versements annuels de 937 446 \$ en capital, renouvelable en septembre 2026	7 022 150	8 003 800
Emprunt à terme, 2,75 %, remboursable par versements annuels de 406 579 \$ en capital, renouvelable en septembre 2027 (a)	6 325 005	6 731 584
Emprunt à terme, 2,99 %, remboursable par versements annuels de 237 385 \$ en capital, échéant en mars 2044 (a)	4 747 702	4 985 088
Emprunt à terme, 2,94 %, remboursable par versements annuels de 240 000 \$ en capital, échéant en mars 2038 (a)	3 360 000	3 600 000
Emprunt à terme, 2,44 %, remboursable par versements annuels de 398 404 \$ en capital, échéant en octobre 2039 (a)	6 374 470	6 772 875
Emprunt à terme, 1,95 %, remboursable par versements annuels de 513 007 \$ en capital, échéant en décembre 2040 (a)	8 721 111	9 234 117
Emprunt à terme, 2,59 %, remboursable par versements annuels de 734 145 \$ en capital, échéant en octobre 2041 (a)	13 214 601	13 948 746
Emprunt à terme, 4,45 %, remboursable par versements annuels de 289 376 \$ en capital, échéant en novembre 2042 (a)	5 498 150	5 787 526
Emprunt à terme, 3,87 %, remboursable par versements annuels de 25 149 \$ en capital, échéant en novembre 2027 (a)	100 597	125 746
Emprunt à terme, 4,52 %, remboursable par versements annuels de 242 031 \$ en capital, échéant en novembre 2043 (a)	4 840 628	

Service de la dette assuré par d'autres sources

Pour financer la construction du complexe sportif subventionnée par le MES :

Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 846 459 \$ (1 667 498 \$ au 30 avril 2023), 3,10 %, remboursable par versements annuels de 872 681 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2024	840 456	1 652 044
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 525 980 \$ (779 105 \$ au 30 avril 2023), 2,58 %, remboursable par versements annuels de 273 195 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025	514 645	764 753

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 264 563 \$ (348 496 \$ au 30 avril 2023), 2,49 %, remboursable par versements annuels de 92 621 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2026	257 109	342 690
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, 2,83 %, remboursable par versements annuels de 301 365 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2028 (a)	1 124 692	1 386 769
Frais de financement reportés	<u>(303 333)</u>	<u>(298 510)</u>
	70 371 219	71 342 411
Moins : tranche échéant à moins de un an	<u>5 921 155</u>	<u>5 637 667</u>
	<u>64 450 064</u>	<u>65 704 744</u>

(a) Pour l'exercice clos le 30 avril 2018 et les suivants, l'Université a choisi d'évaluer initialement les nouvelles ententes de dette à long terme à la juste valeur et de les évaluer ultérieurement au coût après amortissement.

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont de 5 921 155 \$ en 2025, de 5 091 164 \$ en 2026, de 9 295 420 \$ en 2027, de 8 513 828 \$ en 2028, de 6 738 349 \$ en 2029 et de 35 644 921 \$ en 2030 et pour les années subséquentes.

Au 30 avril 2024, la valeur comptable de la dette à long terme garantie est de 65 746 552 \$ (66 456 921 \$ au 30 avril 2023).

12 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non utilisée des fonds reçus qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir des dépenses particulières autres que les acquisitions d'immobilisations présentées à la note 13.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	11 104 491	11 763 406
Apport reçus	10 779 933	10 179 776
Amortissement des apports reportés	<u>(11 713 051)</u>	<u>(10 838 691)</u>
Solde à la fin	<u>10 171 373</u>	<u>11 104 491</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

12 - APPORTS REPORTÉS (suite)

Le solde des apports reportés, présenté en fonction des principales catégories, se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Enseignement, services aux étudiants et bourses	7 107 137	8 118 093
Recherche	2 502 017	2 036 329
Autres	562 219	950 069
	<u>10 171 373</u>	<u>11 104 491</u>

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les apports reportés représentent le montant non amorti des apports et des subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'amortissement des apports reportés et des subventions à recevoir est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats. Le solde des apports reportés se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	118 037 915	116 117 182
Amortissement des apports reportés	(4 714 168)	(4 365 523)
Apports octroyés	6 107 490	6 286 256
Solde à la fin	<u>119 431 237</u>	<u>118 037 915</u>

Les variations des subventions à recevoir et le solde des apports reportés, présentés en fonction des principaux bailleurs de fonds, se détaillent comme suit :

Ministère de l'Enseignement supérieur

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports reportés au début	79 655 590	78 362 807
Amortissement des apports reportés	(3 402 311)	(3 646 870)
Apports octroyés	5 285 691	4 939 653
Apports reportés à la fin	<u>81 538 970</u>	<u>79 655 590</u>

Fondation de l'Université Bishop's

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports reportés au début	11 002 492	10 050 105
Amortissement des apports reportés	(449 874)	(492 581)
Apports octroyés	832 363	1 444 968
Apports reportés à la fin	<u>11 384 981</u>	<u>11 002 492</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

Autres

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports reportés au début	27 379 833	27 704 269
Amortissement des apports reportés	(861 983)	(226 071)
Apports octroyés	(10 564)	(98 365)
Apports reportés à la fin	<u>26 507 286</u>	<u>27 379 833</u>

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein »).

L'Université offre aussi un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite pour les employés à temps plein.

L'Université est aussi le promoteur d'un régime de retraite à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles.

Certains employés (faculté et bibliothécaires) de l'Université ont droit à un régime de retraite anticipée, tel qu'il est prévu par leur convention collective.

La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de capitalisation au 31 décembre 2023 n'a pas encore été déposée. Par conséquent, les passifs au titre des prestations définies aux 30 avril 2024 et 2023 ont été déterminées à partir de l'évaluation actuarielle au 30 juin 2021.

Un montant de 735 150 \$ pour des droits résiduels reliés au régime de retraite pour les employés à temps plein a été versé pour l'enseignement, le soutien académique, le soutien administratif et les dépenses d'entreprises auxiliaires dans l'état des résultats.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	2024				
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(174 495 650)	(1 679 000)	(18 458 700)	(318 400)	(194 951 750)
Juste valeur des actifs des régimes	167 148 700				167 148 700
Situation de capitalisation - déficit et passif au titre des prestations définies	(7 346 950)	(1 679 000)	(18 458 700)	(318 400)	(27 803 050)

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes
 (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril				
Taux d'actualisation	5,35 %	5,20 %	5,20 %	5,20 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %
Coûts des prestations pour les exercices terminant le 30 avril				
Taux d'actualisation	5,35 %	5,20 %	5,20 %	5,20 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	2023				
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(170 062 709)	(1 745 500)	(19 973 600)	(314 100)	(192 095 909)
Juste valeur des actifs des régimes	162 856 100				162 856 100
Situation de capitalisation - déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(7 206 609)</u>	<u>(1 745 500)</u>	<u>(19 973 600)</u>	<u>(314 100)</u>	<u>(29 239 809)</u>

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes
 (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril

Taux d'actualisation	5,35 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %

Coûts des prestations pour les exercices se terminant le 30 avril

Taux d'actualisation	5,35 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

15 - ENGAGEMENTS

L'Université a conclu des ententes de services échéant à différentes dates jusqu'au 30 avril 2036. Les paiements minimums exigibles totalisent 4 084 662 \$, incluant les paiements suivants au cours des prochains exercices :

	\$
2025	1 213 684
2026	943 941
2027	679 745
2028	420 836
2029	94 315
2030 et suivants	732 141

L'Université a entrepris divers projets d'immobilisations et, à ce titre, s'est engagée pour un montant total de 11 536 147 \$. De ce montant, 11 514 459 \$ doit être encouru en 2025 et 21 688 \$ en 2026.

16 - ÉVENTUALITÉS

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est impliquée dans diverses procédures judiciaires. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer l'issue ultime de ces procédures initiées ou en cours au 30 avril 2024, l'Université est d'avis qu'elles se résoudront sans incidence significative sur sa situation financière. Tout montant que l'Université pourrait devoir verser sera comptabilisé dans les résultats au cours de l'exercice où le règlement aura lieu. Si le montant peut toutefois être estimé et est considéré comme probable, il sera comptabilisé dans les charges à payer.

17 - ENTITÉ APPARENTÉE - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

L'Université exerce une influence notable sur la Fondation de l'Université Bishop's (ci-après la « Fondation ») puisque certains membres du conseil d'administration et membres de la haute direction siègent au conseil d'administration de la Fondation. La Fondation doit utiliser ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts (Québec).

	2024			2023	
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Apports	2 023 034			2 023 034	1 886 719
Apports - Amortissement des apports reportés		4 442 243		4 442 243	3 981 721
Apports - Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles			435 350	435 350	530 253
	<u>2 023 034</u>	<u>4 442 243</u>	<u>435 350</u>	<u>6 900 627</u>	<u>6 398 693</u>

Ces transactions ont été évaluées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

17 - ENTITÉ APPARENTÉE - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S (suite)

Au 30 avril 2024, le montant à recevoir est de 2 143 688 \$, dont 1 947 351 \$ est présenté à titre de contribution à recevoir dans le fonds de fonctionnement et 196 337 \$ dans le fonds d'immobilisations à l'état de la situation financière (696 982 \$ au 30 avril 2023, dont 483 067 \$ présenté à titre de contribution à recevoir dans le fonds de fonctionnement et 213 915 \$ dans le fonds d'immobilisations).

Un montant de 3 404 325 \$ (3 662 245 \$ au 30 avril 2023) a été reçu à titre d'apports reportés et un montant de 832 363 \$ (5 017 685 \$ au 30 avril 2023) a été reçu à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

18 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de cette obligation.

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et autres sommes à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les dettes bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

L'Université a conclu des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels elle a le droit de recevoir des intérêts à taux variables sur un notionnel de 10 436 000 \$ et est tenue de payer des intérêts à taux fixe sur le même notionnel (note 9). Au 30 avril 2024, la valeur comptable du swap de taux d'intérêt comptabilisé à titre d'actif est de 1 180 843 \$ (801 251 \$ au 30 avril 2023).

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 30 avril 2024, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des débiteurs libellés en dollars américains totalisant 1 682 259 \$ (1 611 259 \$ au 30 avril 2023).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.